



B2 violence itt + de 8jours (1mois sursis) et fonct.publique

Par **kevin ayb**, le **03/02/2017** à **19:26**

Bonjour,

Pour retirer les mentions au B2 d'un proche j'envoie prochainement une demande écrite au parquet en AR au parquet grâce à ce model sur ce site : <http://www.cidj.com/le-casier-judiciaire/l-effacement-anticipe-des-condamnations-du-casier-judiciaire>

je voulais en réalité savoir si il y avait une procédure "d'urgence" car c'est pour accéder à la fonction publique, la personne a réussi un concours cat C au minist. de l'économie...

merci